

Communiqué

L'Assemblée Générale de Trigano réunie le 26 juillet a approuvé à l'unanimité la modification du mode de gouvernance de la société par l'adoption de la structure à directoire et conseil de surveillance avec prise d'effet au 1^{er} septembre 2016. Cette même assemblée a désigné en qualité de membres du conseil de surveillance mesdames Alice CAVALIER-FEUILLET et Severine FEUILLET, ainsi que messieurs Guido CARISSIMO et Jean-Luc GERARD dont les mandats prendront effet le 1^{er} septembre 2016.

Le résultat des votes de l'assemblée se trouve dans le document joint à ce communiqué.



TRIGANO

Société anonyme au capital de 82.310.249,75 € Siège social : 100 rue Petit – 75019 PARIS 722 049 459 R.C.S. PARIS

డాడా తుత్తు

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUILLET 2016

RESULTATS

అంతి తుత్తు

La feuille de présence a permis de constater que sur les 19 336 269 actions auxquelles sont attachés 30 212 114 droits de vote :

- les actionnaires présents détenaient 11 193 940 actions représentant 22 374 583 droits de vote
- les actionnaires ayant voté par correspondance détenaient 4 730 144 actions représentant 4 732 144 droits de vote
- I. RESOLUTION DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Jetons de présence

Cette résolution est adoptée à 26 850 840 voix contre 255 887.

II. RESOLUTIONS DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME EXTRAORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION

Adoption d'un mode de gouvernance à directoire et conseil de surveillance

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Extension de l'objet social

Cette résolution est adoptée à 26 811 332 voix contre 295 395.

QUATRIEME RESOLUTION

Modalités de démembrement des actions.

Cette résolution est adoptée à 26 811 332 voix contre 295 395.

CINQUIEME RESOLUTION

Adoption des statuts modifiés.

Cette résolution est adoptée à 23 679 356 voix contre 3 427 371.

SIXIEME RESOLUTION

Transfert au directoire de l'autorisation donnée au conseil d'administration de rachat des actions de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

III. RESOLUTIONS DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME ORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

Nomination de madame Alice CAVALIER FEUILLET en qualité de membre du conseil de surveillance.

Cette résolution est adoptée à 24 623 738 voix contre 2 482 989.

HUITIEME RESOLUTION

Nomination de madame Séverine FEUILLET en qualité de membre du conseil de surveillance.

Cette résolution est adoptée à 24 254 503 voix contre 2 852 224.

NEUVIEME RESOLUTION

Nomination de monsieur Guido CARISSIMO en qualité de membre du conseil de surveillance.

Cette résolution est adoptée à 24 131 524 voix contre 2 975 203.

DIXIEME RESOLUTION

Nomination de monsieur Jean-Luc GERARD en qualité de membre du conseil de surveillance.

Cette résolution est adoptée à 24 998 182 voix contre 2 108 545.

ONZIEME RESOLUTION

Première réunion du conseil de surveillance

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

Transfert au directoire de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'opérer sur les propres actions de la société.

Cette résolution est adoptée à 26 824 516 voix contre 282 211.

TREIZIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.